

Avis de marché

Département de publication : **13**
Annonce No **10-154307**
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : CA Salon Etang de Berre-Durance.
Correspondant : Mme Alexandra TIERCE, 281, boulevard Maréchal Foch B.P. 274, 13666 Salon-de-Provence, tél. : 04-90-44-77-42, télécopieur : 04-90-44-77-49.

Objet du marché : prestations de nettoyage en hauteur : nettoyage de surfaces vitrées et de charpentes, élagage et nettoyage des feuilles.

Caractéristiques principales :

les prestations concerne deux bâtiments de bureaux sis :
- 281, bvd Maréchal Foch à Salon de Provence (siège de la communauté d'agglomération)
- 38, rue Garbiero, zone d'activité de la Gandonne à Salon de Provence
Les prestations sont divisées en trois lots distincts
Lot 1 : Surfaces vitrées
Lot 2 : Charpentes (chéneaux et toit terrasse)
Lot 3 : Elagage et nettoyage de feuilles
Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots.

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 13 août 2010, à 16 h 30.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires : critère d'attribution

Les critères intervenant au moment de l'ouverture de la sélection des candidatures :

- garanties et capacités techniques et financières
- références professionnelles

Pour cela et conformément à l'article 45 du Code des Marchés Publics, le candidat aura à produire :

- un Dc5 ou document équivalent dûment rempli et signé
 - un DC 4 ou document équivalent dûment rempli et signé
- Ces documents peuvent être téléchargés sur le site www.minefe.gouv.fr

Jugement des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- prix (70%)
- valeur technique (30%) Analysée selon la précision des descriptions et éléments fournis dans le mémoire technique

Aucune offre dématérialisée ne sera admise.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française, l'unité monétaire utilisée est l'euro.

Le délai de validité des offres est de 120 jours.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : budget de la communauté d'agglomération ; le paiement s'effectuera suivant les règles de la comptabilité publique dans les conditions prévues aux articles 8 et 8bis du CCAG-FCS

Les dossiers de réponse

- sont à envoyer par lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse suivante

Communauté d'agglomération AgglopoLe Provence

Service de la Maîtrise d'œuvre

281 Bd du Maréchal Foch

B.P. 274

13666 salon de provence

- ou à déposer contre récépissé à l'adresse suivante

Communauté d'agglomération AgglopoLe Provence

Service de la Maîtrise d'œuvre

197, rue du Pavillon

13666 salon de provence

Impérativement avant le 13 août 2010 à 16 heures 30, accompagnés de la mention :

marche de prestations en hauteur (nettoyage de surfaces vitrées et charpentes, élagage et nettoyage de feuilles)

ne pas ouvrir :

Les horaires d'ouverture des bureaux sont du lundi au vendredi de 09 heures à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Les dossiers de consultation peuvent être retirés gratuitement au Service Direction de la Maîtrise d'œuvre - 197, rue du Pavillon 13666 Salon de Provence

Tel : 04 90 44 77 42

télécopieur : 04 90 44 77 49.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20 juillet 2010.

Renseignements relatifs aux lots :

- Lot 1. - Nettoyage des surfaces vitrées dans chaque bâtiment 1 fois par trimestre
- Lot 2. - Nettoyage de charpentes (chéneaux et toit terrasse) dans chaque bâtiment 1 fois par trimestre
- Lot 3. - Élagage et nettoyage de feuilles dans chaque bâtiment 1 fois par trimestre